

Le Comité de Jumelage d'Ornans et de La Tour-de-Peilz



Associations Romande Pour la Valorisation des Arts

présentes les 12^e journées des peintres de La Tour-de-Peilz

«À la manière de Courbet»
les 24, 25 et 26 septembre 2021

Règlement du concours et inscription

1. Ce concours est ouvert à tous les artistes désirant y participer, confirmés ou débutants.
Ils participent dans l'une des deux catégories suivantes :

Copistes : copie d'une œuvre de Courbet, le jury évalue en fonction de la ressemblance avec la photo de l'œuvre choisie par l'artiste.

Inspiration : création d'une œuvre originale inspirée d'une œuvre de Courbet ou des lieux et événements qui ont inspiré Courbet. L'artiste fournit un titre et, si nécessaire, un texte explicatif de sa démarche.

Le jury évalue en fonction de 4 critères : adéquation, réalisation, originalité, coup de cœur.

2. Aucune contribution financière ne sera demandée aux participants.
Remplir et envoyer le bulletin d'inscription impérativement **avant le 17 septembre**.
3. Le concours est ouvert à toutes les techniques : acrylique, aquarelle, gouache, huile, pastel, graphite et techniques mixtes.
4. Format : Le format est libre mais devra respecter une surface minimale de 21 cm x 29,7 cm, (format A4), 625 cm².
5. Les supports doivent être présentés vierges, toiles et papiers d'une couleur unie, à la Salle des Remparts entre 8h30 et 12h00 les jours du concours pour être tamponnés et numérotés.
6. Les peintres travaillent en plein air sur le site de La Tour-de-Peilz, au moins 2 demi-journées pendant les trois jours de la manifestation, aux emplacements désignés (voir plan sur dépliant joint). Les artistes peuvent exposer quelques œuvres sur le lieu de leur activité.
7. Les tableaux terminés, et non signés, munis d'un système d'accrochage, doivent être remis aux organisateurs sur un chevalet, à la salle des Remparts **au plus tard à 12h le dimanche**.

Pour les **Copistes** joindre la photo de l'œuvre de Courbet.

Pour les **Inspirations** mettre un titre et/ou un descriptif.

Si la peinture n'est pas sèche, la toile doit être encadrée.

8. Les travaux encollés sur les supports estampillés (toiles ou panneaux) ne sont pas autorisés.

9. Le jury délibère le dimanche entre 14h00 et 15h30 heures. Il est composé d'un membre de la municipalité d'Ornans, d'un représentant de l'institut Courbet, d'un membre de la municipalité de La Tour-de-Peilz, d'une éditrice d'art, d'un membre de l'ARVA, d'un enseignant en art plastique, et de deux collégiens.
10. Les décisions du jury sont sans appel.
11. Un prix *Copiste* est accordé à l'auteur dont l'oeuvre à remporté le plus de voix, trois prix sont accordés pour la catégorie *Inspiration* aux auteurs dont l'oeuvre à remporté le plus de voix. Ainsi que des prix spéciaux qui sont attribués par la municipalité d'Ornans, l'institut Gustave Courbet, la municipalité de La Tour-de-Peilz et par les collégiens. Tous les participants reçoivent un prix souvenir.
12. La Salle des Remparts sera ouverte **aux artistes le dimanche à 16h00 et au public à 16h30** (sous réserve des directives Covid-19).
13. Les résultats sont proclamés à **17h à la Salle des Remparts**.
A l'issue de la remise des prix, un apéritif est offert par la commune. (sous réserve des directives Covid-19)
14. Quelques oeuvres choisis seront exposées à la maison de commune de La Tour-de-Peilz.
15. L'inscription au concours implique l'adhésion sans réserve au présent règlement.

Logement : les artistes domiciliés en Franche-Comté peuvent bénéficier d'un logement gratuit à l'hôtel Bon Rivage. (10 places disponibles uniquement pour ceux qui n'en ont pas bénéficié l'année précédente).

Parking : possibilité de parquer à moindres frais à l'aide macarons. Il est interdit de circuler et de parquer sur la place des Anciens-Fossés. (demander le macaron de parcage lors de votre venue).

Repas de midi : La buvette de la Salle de Remparts sera à votre disposition pour vos pique-niques. En cas de pluie la salle des Remparts sera ouverte aux participants.

Ces documents sont également accessibles sur le site www.arva.ch



Associations Romande Pour la Valorisation des Arts

12^e journées des peintres de La Tour-de-Peilz

«À la manière de Courbet», **les 24, 25 et 26 septembre 2021**

INSCRIPTION

Remplir et envoyer le bulletin d'inscription, **avant le 17 septembre**.

Après avoir pris connaissance et accepté le règlement du concours «A la manière de Courbet», je souhaite participer :

M ☐ Mme ☐ Nom : Prénom :

Adresse

NPA (et pays) Localité.....

Téléphone fixe..... Mobile.....

Courriel

Je souhaite concourir dans la catégorie : COPISTE ☐ ou INSPIRATION ☐

Pour les artistes domiciliés en Franche-Comté :

Je souhaite bénéficier du logement gratuit : VENDREDI ☐ SAMEDI ☐ (seulement pour ceux qui n'en ont pas bénéficié l'année précédente) :

Date :

Signature :

Date limite des inscriptions le 17 septembre 2021

A envoyer à :

- par courriel : **courbet.arva@gmail.com**

- par courrier postal : **Véronique Nauroy - ARVA /Courbet
Sentier de la Crausaz 15
1814 La Tour-de-Peilz - CH**